



Centre Hospitalier de Lens

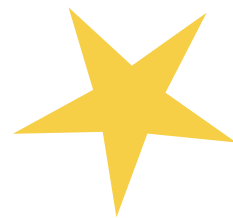


Hôpitaux Publics
de l'Artois

Directives anticipées

Notre volonté ? C'est de respecter la vôtre !

Vivre le plus tard possible, en bonne santé sans souffrir ; Ce n'est pas toujours possible.
Pensez à rédiger vos directives anticipées.
Ce sera un précieux guide pour vos proches.



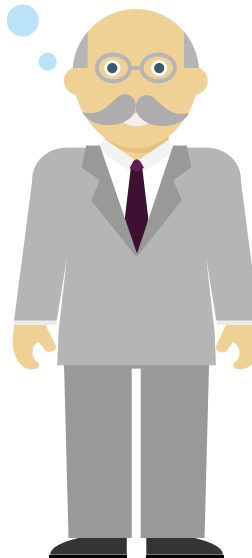
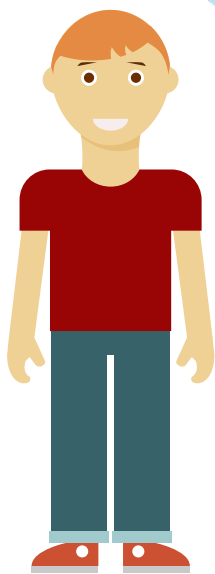
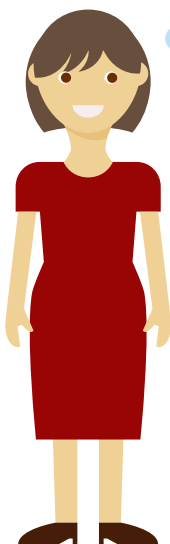
Les directives
anticipées doivent
être accessibles

Refus de
l'obstination
déraisonnable

Sans limite de
temps, révisables
et révocables à tout
moment

Sur
les traitements,
actes médicaux

Personne de
confiance, Médecin,
Proche



Moi j'ai décidé et vous ? Osez l'écrire

Loi Claeys-Leonetti de 2016 : Droits des malades en fin de vie.

Pourquoi ?

Le médecin a le devoir de faire son possible pour m'éviter de souffrir.

Il ne peut pas aller à l'encontre de ma décision et de mes volontés, sauf cas d'exceptions.



www.has-santé.fr

10534.1